1. Fiche savoirs technologiques 5 : Filtrage protocolaire

Dans cette partie, vous allez reprendre l'architecture présentée dans la fiche N°1 et mettre en place des règles de filtrage afin de sécuriser l'accès à votre réseau et interdire certains flux.

La mise en place d'une politique de filtrage, permet à l'administrateur de définir les règles qui permettront d'autoriser ou de bloquer les flux au travers de l'UTM Stormshield Network.

Selon les flux, certaines inspections de sécurité (analyse antivirale, analyse antispam, filtrage URL, ...) peuvent être activées (Cela sera détaillé dans la partie **Filtrage applicatif**).

Les règles de filtrage définies doivent respecter la politique de sécurité de l'entreprise.

1.1. Présentation des fonctionnalités

Pour définir un flux, une règle de filtrage se base sur de nombreux critères, ce qui offre un haut niveau de granularité.

Parmi ces critères, il est notamment possible de préciser :

- l'adresse IP source et/ou destination ;
- la réputation et la géolocalisation de l'adresse IP source et/ou destination ;
- l'interface d'entrée et/ou sortie ;
- l'adresse réseau source et/ou destination ;
- le FQDN source et/ou destination ;
- la valeur du champ DSCP ;
- le service TCP/UDP (n° de port de destination) ;
- le protocole IP (dans le cas d'ICMP, le type de message ICMP peut être précisé) ;
- l'utilisateur ou le groupe d'utilisateurs devant être authentifié.

Le nombre de règles de filtrage actives dans une politique est limité. Cette limite dépend exclusivement du modèle de firewall SNS.

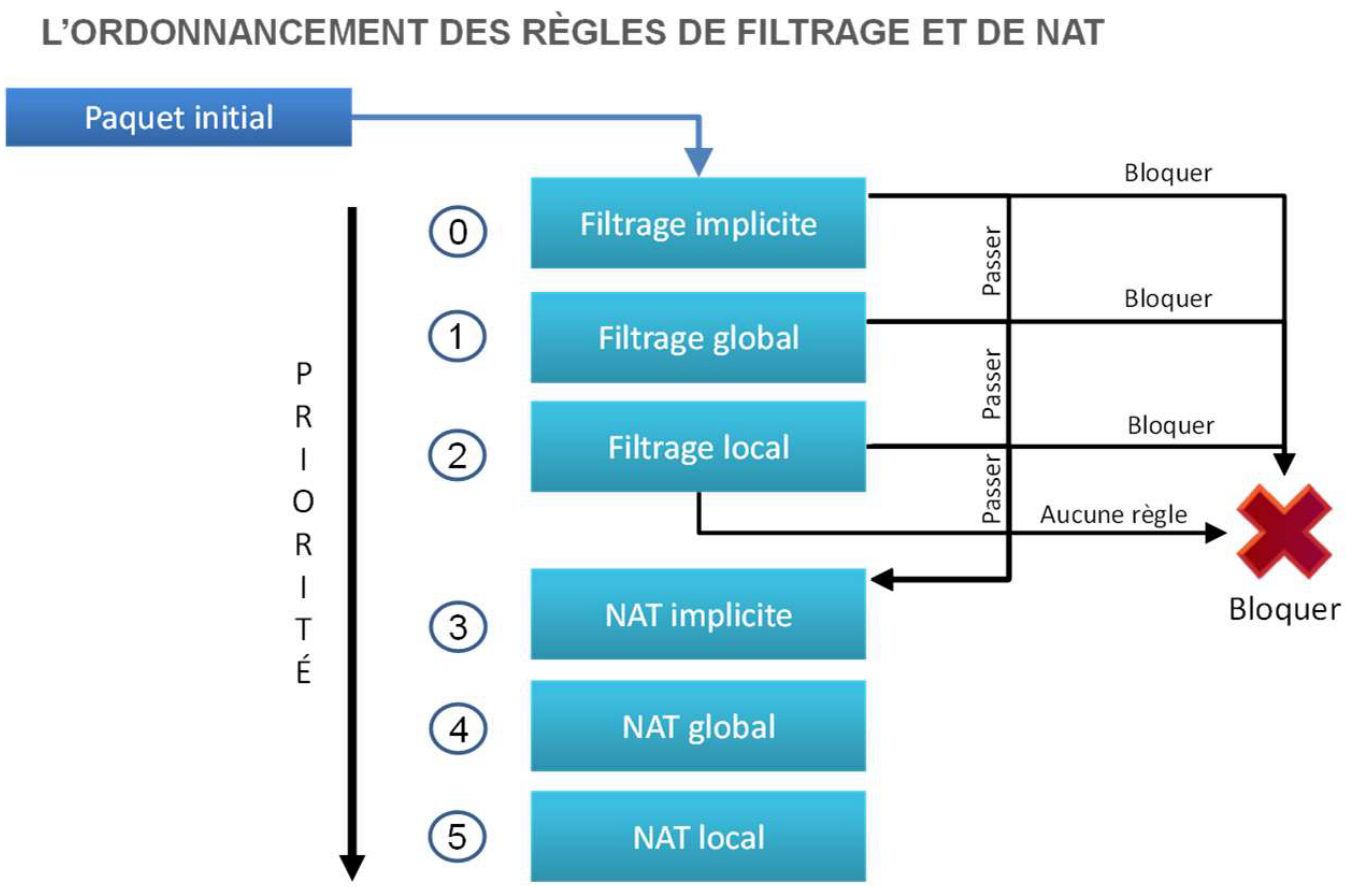
Par défaut, tout trafic qui n'est pas autorisé explicitement par une règle de filtrage est **bloqué**.

Les firewalls SNS utilisent la technologie **SPI (Stateful Packet Inspection)** qui leur permet de garder en mémoire l'état des connexions TCP et des pseudo-connexions UDP et ICMP afin d'en assurer le suivi et de détecter d'éventuelles anomalies ou attaques.

La conséquence directe de ce suivi **Stateful** est l'autorisation d'un flux par une règle de filtrage uniquement dans le sens de **l'initiation de la connexion**.

Les réponses faisant partie de la même connexion sont implicitement autorisées. Ainsi, nous n'avons nul besoin d'une règle de filtrage supplémentaire pour autoriser les paquets réponse d'une connexion établie au travers du firewall.

La figure suivante présente l'ordre d'application des règles de filtrage et de NAT, il est important de noter que les paquets sont filtrés avant d'être **natés** c'est pourquoi nous avons mis au point les règles de NAT avec une politique **Pass all**.



Le premier paquet reçu est confronté aux règles de filtrage des différents slots suivant l'ordre présenté dans la figure ci-dessus.

Dès que les éléments du paquet correspondent à une règle dans un slot, l'action de la règle (bloquer ou autoriser) est appliquée et le paquet n'est plus confronté aux règles suivantes.

Si aucune règle de filtrage ne correspond, le paquet est bloqué par défaut.

Dans le cas où le paquet est autorisé, il est confronté aux règles de NAT des différents slots toujours suivant l'ordre présenté ci-dessus.

Les règles implicites sont accessibles depuis le menu **CONFIGURATION / POLITIQUE DE SÉCURITÉ / Règles implicites**.

Chaque règle peut être activée/désactivée.

Les règles de filtrage font partie d'une politique présentée précédemment dans la partie **Traduction d'adresses**.

- Ouvrez le menu **Configuration / Politique de sécurité / Filtrage et NAT / Filtrage** ;

L'onglet **FILTRAGE** est composé d'un en-tête pour la gestion des règles de filtrage :

- Nouvelle règle :
  - **Règle simple** : Ajoute une règle de filtrage standard. Par défaut, une nouvelle règle est désactivée et tous ses critères sont paramétrés à **Any**.
  - **Séparateur – regroupement de règles** : Ajoute un séparateur qui regroupe toutes les règles se trouvant au-dessous (ou jusqu'au prochain séparateur). Cela permet de faciliter l'affichage d'une politique contenant un nombre de règles important. Le séparateur peut être personnalisé par une couleur et un commentaire.
  - **Règle d'authentification** : Démarre un assistant qui facilite l'ajout d'une règle dont le rôle est de rediriger les connexions des utilisateurs non-authentifiés vers le portail captif.
  - **Règle d'inspection SSL** : Démarre un assistant qui facilite l'ajout de règles pour l'activation du proxy SSL.
  - **Règle de proxy HTTP explicite** : Démarre un assistant qui facilite l'ajout de règles pour l'activation du proxy HTTP explicite.
- **Supprimer** : Supprimer une règle.
- **Monter / Descendre** : Monter ou descendre la/les règle(s) sélectionnée(s) d'une position dans la liste.

1.2. Mise en place des règles de filtrage

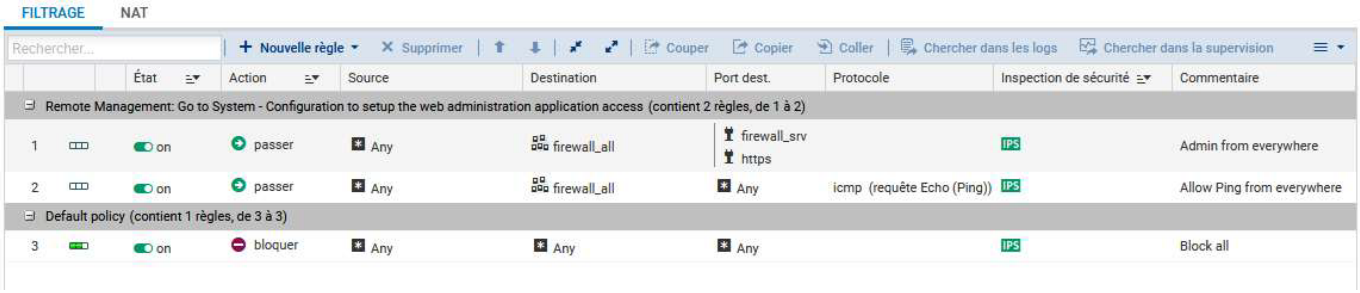
Vous allez mettre en place une nouvelle politique de sécurité, il faudra commencer par désactiver la règle de filtrage **Pass all** et ajouter les règles de filtrage qui respecteront le cahier des charges décrit ci-après.

Au besoin ajoutez les adresses IP privées de vos serveurs et les IP publiques des serveurs de vos voisins dans les **Objets Réseaux** (cf Partie 3 Objets réseau).

srv_dns_priv : 172.16.x.x0	**srv_dns_pub_X** : 192.36.253.x0
srv_web_priv : 172.16.x.x1	**srv_web_pub_X** : 192.36.253.x1
srv_ftp_priv : 172.16.x.x2	**srv_ftp_pub_X** : 192.36.253.x2
srv_mail_priv : 172.16.x.x3	**srv_mail_pub_X** : 192.36.253.x3

Étape 1 : Copiez la politique de filtrage/NAT (1) **Block all** vers une autre politique vide où nous allons les copier les règles de NAT de la politique 5.

- Dans la liste déroulante des politiques de sécurité, choisissez **(1) Block all**.



Cette politique bloque presque tous les flux (règle N°3) sauf ceux définis par les règles 1 et 2.

La règle numéro 1 autorise l'accès en **https** et sur le port prédéfini **1300 firewall_srv** à toutes les interfaces du firewall, elle permet donc l'administration à distance.

La règle numéro 2 autorise les requêtes **ICMP Echo** vers toutes les interfaces du firewall, afin de pouvoir vérifier la présence du firewall à l'aide des commandes ICMP.

- Cliquez **Éditer** puis **copier vers** et choisir une politique vide (par exemple **Filter 06**).
- Cliquez **Sauvegarder les modifications…**
- Dans la liste déroulante des politiques de sécurité, choisissez la politique copiée **(06) Block all**. Cliquez **Éditer** puis **Renommer** et renommez-là en **AgenceX_Block all & NAT**, puis **Mettre à jour**.
- Cliquez sur le bouton **Appliquer** puis **Activer la politique** "AgenceX_Block all & NAT".
- Dans la liste des politiques de sécurité, choisissez la politique précédente **(05) AgenceX** / onglet **NAT** puis sélectionnez les 6 règles et cliquez sur **Copier**.
- Dans la liste des politiques de sécurité, choisissez la politique **(06) AgenceX_Block all & NAT** / onglet **NAT** puis cliquez sur **Coller**. Les 6 règles de NAT/PAT sont copiées.

Étape 2 : Nous allons mettre en place une première série de règles sur le Trafic sortant. Nous vous proposons d'utiliser les bandeaux séparateurs en indiquant le rôle de chaque règle pour plus de lisibilité.

a) Votre réseau interne doit pouvoir émettre un **ping vers n'importe quelle destination**.

- Cliquez la règle numéro 2 qui passe en surbrillance et choisissez **Nouvelle règle / séparateur – Regroupement de règle**.



1.3. Retour Accueil Stormshield

- Stormshield

From:
https://siocours.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:
https://siocours.lycees.nouvelle-aquitaine.pro/doku.php/reseau/stormshield/fiche5?rev=1633433978

Last update: **2021/10/05 11:39**